



Tél. +41 26 435 33 33  
www.bdo.ch  
fribourg@bdo.ch

BDO SA  
Petit-Moncor 1A  
Villars-sur-Glâne  
Case postale  
1701 Fribourg

Au Comité Directeur de

## **UNION EUROPEENNE DE CYCLISME (UEC)**

Lausanne

# **Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes annuels 2024**

(période du 01.01.2024 au 31.12.2024)

le 11 février 2025

42'349/2151'2833/17'207'020/E-2

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENANT

Au Comité Directeur de l'UNION EUROPEENNE DE CYCLISME (UEC), Lausanne

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la UNION EUROPEENNE DE CYCLISME (UEC) (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Comité Directeur Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Comité Directeur relatives aux Comptes Annuels

Le Comité Directeur est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité Directeur est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité Directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

## Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Fribourg, le 11 février 2025

BDO SA

Yvan Haymoz  
Expert-comptable diplômé

Mathieu Donzallaz  
Expert-comptable diplômé  
Réviseur responsable

Annexes  
Comptes annuels

## 6. RAPPORT FINANCIER 2024

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

<b>A C T I F</b>	<b>31/12/2024</b>		<b>31/12/2023</b>	
<b>Actif circulant</b>				
<u>Trésorerie</u>				
Comptes et placements		3.472.870 CHF		3.896.382 CHF
<u>Débiteurs</u>				
Créances résultant des compétitions	65.691 CHF		95.162 CHF	
Cotisations à recevoir	2.722 CHF	68.413 CHF	2.278 CHF	97.440 CHF
<u>Actifs de régularisation</u>				
Actifs transitoires	38.430 CHF		36.723 CHF	
Décompte TVA	1.708 CHF			
Charges payées d'avance	12.688 CHF	52.826 CHF	32.704 CHF	69.427 CHF
<b>Total de l'actif circulant</b>		3.594.109 CHF		4.063.249 CHF
<b>Actif immobilisé</b>				
Immobilisations financières – dépôt	253.382 CHF		1 CHF	
Mobilier	1 CHF		0 CHF	
Matériel	1 CHF		4.700 CHF	
Véhicule	27.750 CHF	281.134 CHF	37.000 CHF	41.701 CHF
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		281.134 CHF		41.701 CHF
		3.875.243 CHF		4.104.950 CHF
<b>P A S S I F</b>				
<b>Capitaux étrangers</b>				
Créanciers divers	38.928 CHF		97.135 CHF	
Décompte TVA	0 CHF	38.928 CHF	1.843 CHF	98.978 CHF
<u>Passifs transitoires</u>				
Produits reçus d'avance	1.089.541 CHF		1.648.609 CHF	
Provisions diverses	0 CHF	1.089.541 CHF	6.609 CHF	1.655.218 CHF
Provisions pour risques futurs, développ. et org. évén.		1.096.489 CHF		1.075.846 CHF
<b>Total des capitaux étrangers</b>		2.224.958 CHF		2.830.042 CHF
<b>Capitaux propres</b>				
Fortune début d'exercice		1.274.908 CHF		1.077.150 CHF
Résultat de l'exercice		375.377 CHF		197.758 CHF
<b>Fortune fin d'exercice</b>		1.650.285 CHF		1.274.908 CHF
		3.875.243 CHF		4.104.950 CHF

## 6. RAPPORT FINANCIER 2024

<b>Comptes de Pertes &amp; Profits</b>	<b>Comptes 2024</b>	<b>Comptes 2023</b>
<b>Produits</b>	<b>4.097.815 CHF</b>	<b>3.675.249 CHF</b>
<i>Produits résultant des compétitions</i>	<i>3.589.953 CHF</i>	<i>3.099.137 CHF</i>
<i>Revenus d'activités</i>	<i>20.975 CHF</i>	<i>35.845 CHF</i>
<i>Revenus de sponsoring</i>	<i>113.505 CHF</i>	<i>184.126 CHF</i>
<i>Revenus institutionnels &amp; Solidarité</i>	<i>373.382 CHF</i>	<i>356.141 CHF</i>
<b>Charges directes</b>	<b>2.976.448 CHF</b>	<b>2.637.747 CHF</b>
<i>Charges résultant des compétitions</i>	<i>2.435.802 CHF</i>	<i>2.139.936 CHF</i>
<i>Charges relatives aux activités</i>	<i>163.972 CHF</i>	<i>162.276 CHF</i>
<i>Partenariats techniques</i>	<i>45.591 CHF</i>	<i>38.662 CHF</i>
<i>Commissions</i>	<i>7.086 CHF</i>	<i>12.367 CHF</i>
<i>Charges institutionnelles &amp; Solidarité</i>	<i>323.997 CHF</i>	<i>284.506 CHF</i>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>714.762 CHF</b>	<b>716.283 CHF</b>
<i>Charges de structure</i>	<i>25.319 CHF</i>	<i>22.344 CHF</i>
<i>Autres charges d'administration</i>	<i>45.658 CHF</i>	<i>60.641 CHF</i>
<i>Personnel</i>	<i>641.168 CHF</i>	<i>623.152 CHF</i>
<i>Communication</i>	<i>2.617 CHF</i>	<i>10.146 CHF</i>
<i>Charges bancaires</i>	<i>4.789 CHF</i>	<i>6.433 CHF</i>
<i>Amortissements</i>	<i>13.949 CHF</i>	<i>24.199 CHF</i>
<i>Autres revenus et charges</i>	<i>12.490 CHF</i>	<i>92.829 CHF</i>
<b>Résultat net</b>	<b>375.377 CHF</b>	<b>197.758 CHF</b>



## Annexe aux comptes annuels 2024

L'UNION EUROPEENNE DE CYCLISME (UEC), fondée en 1990, est sise à Lausanne et y est inscrite depuis le 12 mai 2015.

L'UEC a pour but de promouvoir les intérêts du cyclisme européen dans toutes les disciplines et de représenter les intérêts des fédérations européennes.

### 1 Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels:

*Actifs cotés en bourse détenus à court terme*

Les titres détenus à court terme sont évalués au cours du jour à la date de bilan.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Liquidités	3 137 579	3 676 529
Dépôts à terme	335 291	219 853
	3 472 870	3 896 382

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire sur décision du Comité Directeur.

<i>Matériel</i>	25%
<i>Véhicules</i>	20%

### 2 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultats

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Créanciers divers	38 928	97 135
Créanciers	1 708	1 843
TVA	40 636	98 978
	40 636	98 978

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Autres revenus et charges	15 051	104 826
Différence de change	-	5 928
Réévaluation dossier titres	1 175	-
Récupération TVA étrangère	1 387	19 665
Charge extraordinaire	-	13 596
	12 490	92 829

### 3 Nombre de collaborateurs

La moyenne annuelle des emplois à plein temps, tout comme en 2023, n'est pas supérieure à 10.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
4 Honoraires versés à l'auditeur indépendant	9 000	9 000